

DECISION DE CONFIRMATION DE CREATION DE LA SOCIETE

A² TRANSPORT

Société à responsabilité limitée

Au capital de deux mille sept cents euros

Siège social : 21 avenue Saint- Jean D'Angély 79000 NIORT

Les soussignés :

Monsieur AMRI Ahmed né le 01/07/2005 à Toulouse (31) de nationalité Française, domicilié
21 avenue Saint- Jean D'Angély 79000 NIORT

Et,

Monsieur OULD KARA ALI né le 01/12/2005 à Limoges (87), de nationalité française, domicilié
16 rue Maryse Bastie 31100 TOULOUSE

agissant en qualité d'associés de la société à responsabilité limitée A² TRANSPORT au capital
de deux mille sept cents euros, dont le siège social est 21 avenue Saint- Jean D'Angély 79000
NIORT :

RAPPEL DES FAITS :

Par acte de sous seing privé en date du 24/03/2026 les associés ont établis les statuts de la
société.

Aux termes de l'article 7 desdits statuts, il a été stipulé que le capital social s'élèverait à la
somme de 2700 euros, divisé en 100 parts sociales de 27 euros chacune, devant être libérées
intégralement par un apport en numéraire.

La signature des statuts est intervenue antérieurement au dépôt des fonds, sous la condition
suspensive du versement effectif de la somme de 2700€ sur un compte bloqué ouvert au nom
de la société en formation.

CONSTATIONS :

Les associés constatent ce jour :

Que la somme de 2700€ a été effectivement déposée le 14/04/2026 auprès de QONTO SA
OLINDA, ainsi qu'en atteste le certificat du dépositaire établi le 15/04/2026.

En conséquence, les associés prennent les décisions suivantes :

Les associés déclarent que la société A² TRANSPORT est définitivement constituée à compter
de ce jour, du fait de la réalisation de la condition suspensive liée au dépôt des fonds.

Les statuts signés le 24/03/2026 prennent leur plein et entier effet à la date des présentes.

Fait à Niort, le 15/04/2026

Two handwritten signatures in grey ink, positioned side-by-side. The signature on the left is more complex, with several loops and a long horizontal stroke extending to the right. The signature on the right is simpler, consisting of a few sharp, intersecting strokes.